

LE BEAU LIEU

Bulletin no. 30 - Septembre 1979

ZONAGE - ZONAGE - ZONAGE - ZONAGE - ZONAGE -

Vous êtes intéressé à ce qu'est Ste Pétronille de Beaulieu? Vous vous inquiétez de ce que sera demain votre municipalité? Qu'à cela ne tienne, vous aurez bientôt loisir de prendre connaissance d'une proposition de plan de zonage lors d'une assemblée publique d'information

Mercredi, le 19 septembre, 20 hres
à la salle communautaire (à "l'école")

Le plan proposé, préparé par le Conseil de concert avec le Comité local d'aménagement et l'aide technique de l'urbaniste de PLURAM, poursuit son petit bonhomme de chemin depuis plusieurs années déjà. Une partie de cette lente gestation s'explique par le fait qu'il nous fallait d'abord obtenir le feu vert du ministère des Affaires culturelles (M.A.C.). Là, on a dû l'étudier à la loupe car on a attendu la réponse plusieurs mois... Puis, lorsqu'elle nous est parvenue, il fallait répondre à leur réponse et en arriver à une entente.

Au moment où le MAC nous accordait sa bénédiction, voilà que le plan de zonage agricole fait son entrée en scène. Il a donc fallu tout réviser en tenant compte du zonage agricole désormais défini.

Mercredi le 19, vous saurez où on en est et où on s'en va. Soulignons qu'un urbaniste de PLURAM et un représentant de la Commission de protection du territoire agricole assisteront à cette séance d'information. On vous attend!

CROYEZ-LE OU PAS, ON A UNE COUR MUNICIPALE

Après 18 mois de délibérations, de négociations et d'élucubrations aussi, le Conseil municipal a enfin obtenu de la ville de Beauport les services d'une cour municipale.

"Quossa donne" au juste une cour municipale se dira-t-on sans doute. Admettons par exemple que vous remplissez vos fossés là où il ne faut pas, que vous montez votre garage d'hiver au mois d'août, ou que votre adorable chien circule sans licence... Vous aurez alors de fortes chances de connaître vite le rôle d'une cour municipale! Dorénavant, les règlements pourront être appliqués et les amendes perçues... Avis aux intéressés;

Nous disposerons des services de la cour municipale à compter du 15 octobre.

DU NOUVEAU A LA BIBLIOTHEQUE

D'ici quelque temps, la bibliothèque obtiendra une nouvelle série de volumes qui s'ajoutera aux rayons déjà en place.

De plus, la population aura maintenant accès à des périodiques tels que, DECORMAG, PARENTS D'AUJOURD'HUI, VIDEO-PRESSE etc.

Et ce n'est pas tout... La bibliothèque offrira également des disques pouvant satisfaire presque tous les goûts.

Vous avez un éléphant à vendre?

Qu'à cela ne tienne! Toujours à la bibliothèque, un babillard est maintenant disponible pour affichage.

BENEVOLES - BENEVOLES - BENEVOLES -

Nous en avons besoin pour conserver la rotation du mardi soir et du samedi après-midi. Communiquez à 828-9554.

Le Comité de la bibliothèque

VOUS AVEZ JUSQU'AU 12 OCTOBRE POUR CONTEMPLER VOS MONSTRES

D'ici le 12 du mois prochain, regardez-les, cajolez-les mais de grâce épargnez-nous la vue de vos réfrigérateurs rouillés et de vos matelas troués. Attendez au 11 octobre pour leur faire vos adieux et les déposer au bord de la route où l'on se chargera de vous les faire oublier.

CAMP ART-ETE version 79: UN AUTRE SUCCES

Bravo à Marie-Lyne Tanguay et à son équipe de moniteurs qui ont encore une fois appris à nos jeunes qu'on peut apprendre en s'amusant et s'amuser en apprenant. Une cinquantaine d'enfants ont pu profiter du camp à chaque session. Souhaitons que l'été prochain nous ramène le projet une autre fois!

LA CHORALE AU TABLEAU D'HONNEUR

C'est sous un tonnerre d'applaudissements que s'est terminé le concert de la "Turlute" et de "La Clé des champs" au théâtre de l'Ile, le 27 août.

Bravo au dynamique directeur musical Guy Isabelle et à tous nos choristes - On ira vous applaudir à nouveau l'an prochain?



LES FEUILLES MORTES SE RAMASSENT A LA PELLE

"Les feuilles mortes se ramassent à la pelle" nous dit la chanson, mais pourquoi les envoyer pourrir dans les fossés?

Réfléchissez avant de jeter vos feuilles dans le fossé: vous trouverez bien un autre endroit.

UN HLM POUR P.A.... A VOUS DE DECIDER

Avez-vous déjà pensé que nos personnes âgées aimeraient peut-être passer leur retraite dans une maison "habitation à loyer modique" (HLM)?

Notre municipalité a la possibilité de se pourvoir d'une dizaine de ces logements de 2½ et 3½ pièces. Le ministère des Affaires municipales a confirmé la subvention et chaque municipalité de l'Ile peut disposer de dix HLM. Le coût de ces loyers est fonction du revenu; un office d'habitation de l'Ile d'Orléans administrerait ces logements.

Rien ne vous oblige à construire une tour d'habitation; ces logements pourraient très bien se retrouver dans un bâtiment recyclé et rénové...

Aux citoyens de décider s'ils veulent ou pas ce HLM. Vous pouvez nous faire connaître votre opinion soit en téléphonant au secrétaire municipal (tél. no. 828-2270) soit en retournant le questionnaire ci-joint au secrétaire municipal.

N.B.: La décision du Conseil municipal tiendra compte de vos réponses. A vous de nous faire connaître votre opinion.

	<u>OUI</u>	<u>NON</u>
CE HLM POUR PERSONNES AGEES EST-IL UN BESOIN POUR NOTRE MUNICIPALITE?
INSCRIVEZ VOTRE AGE S.V.P.	